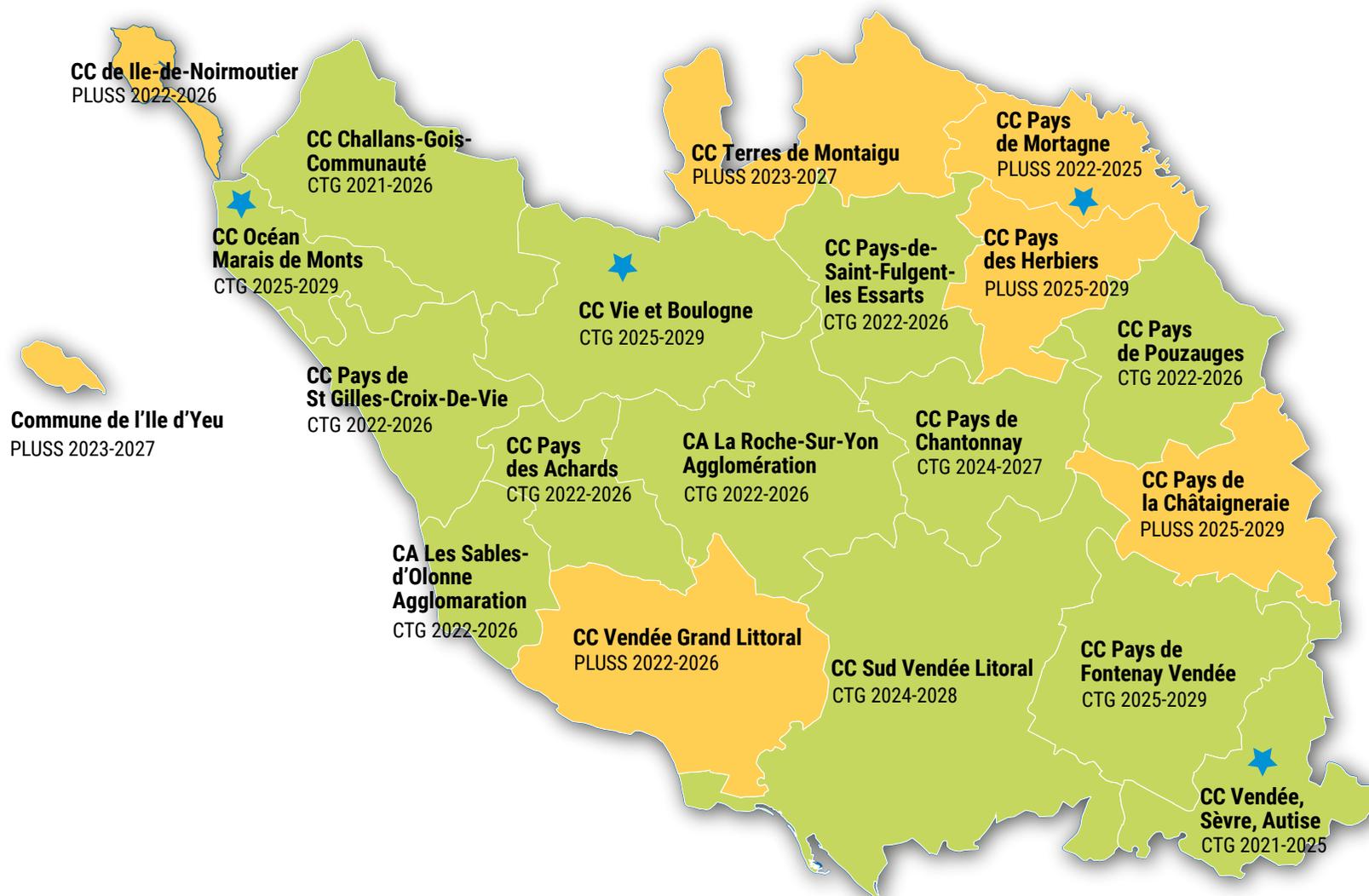


# Les conventions territoriales globales (CTG) et Plan Local Unique Santé Social (PLUS) en Vendée

En 2024, 100 % des intercommunalités sont couvertes par une CTG ou un PLUS.



Signature



CTG



PLUS



RENOUVELLEMENT